

DSCG – DIPLÔME SUPERIEUR DE COMPTABILITE ET DE GESTION

Master d'Etat – Bac + 5 de la filière de l'expertise comptable



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion) est un diplôme d'État qui permet d'exercer son activité professionnelle aussi bien dans une entreprise que dans un cabinet d'expertise comptable. Ce diplôme constitue le 2^{ème} échelon du cursus de l'expertise comptable. Il se prépare en 2 ans pour valider 7 Unités d'Enseignement. L'élève titulaire du DSCG peut exercer de nombreuses fonctions d'encadrement et de direction dans le domaine de la comptabilité, de la finance, du contrôle de gestion, de l'audit et du droit.

NIVEAU REQUIS

Seuls sont admis à s'inscrire et à se présenter aux épreuves du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion, les candidats :

- Titulaires d'un DCG
- Titulaires d'un Master 2 de grade Européen dont le Master CCA bénéficiant d'équivalences sur 5 des 7 UE

CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME

Le diplôme est délivré dès lors que les candidats ont capitalisé 120 Crédits Européens, ECTS, obtenus au terme des épreuves dans les 7 disciplines (Unités d'Enseignement) décrites au verso.

Le DSCG est validé dès lors que l'ensemble des notes obtenues permet d'avoir une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 sans qu'aucune note ne soit inférieure à 6/20 dans l'une des UE.

LES MODES DE FORMATION

• **En alternance**, l'étudiant est aussi salarié et fait le lien entre le contenu des matières enseignées, la parole des enseignants, et l'application au quotidien dans le monde professionnel.
Le DSCG se prépare sur un rythme alterné de 2 jours à l'école pour 3 jours en entreprise.

• **En initial**, l'apprenant a le statut étudiant et il doit effectuer au moins 12 semaines de stages. SUP'IPGV prépare les étudiants en INITIAL sur un rythme de cours de 2 à 3 jours par semaine facilitant ainsi le travail personnel et la mise en application des apprentissages. La formation sous le mode INITIAL peut aussi permettre à des étudiants qui n'ont pas encore de contrat en alternance, de poursuivre leurs études à SUP'IPGV.

CARRIÈRES

Le titulaire du DSCG pourra évoluer vers des fonctions à responsabilités dans une entreprise privée ou en cabinet d'expertise comptable ou d'audit. Tout titulaire du DSCG peut s'inscrire auprès de l'ordre des Experts Comptables en tant qu'expert-comptable stagiaire. Après validation de ce stage d'une durée de 3 ans, il pourra s'inscrire aux épreuves Diplôme d'Expertise Comptable (DEC) et ainsi accéder au titre d'Expert-Comptable et commissaire aux comptes. Le titulaire du DSCG peut intégrer directement le marché du travail à un poste de cadre, dans le domaine de l'audit comptable et financier ou dans le contrôle de gestion.

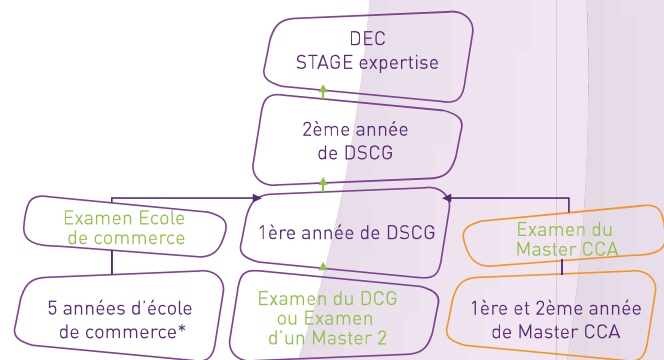
NOTRE MODE DE SÉLECTION

Les élèves souhaitant intégrer SUP'IPGV doivent dans un premier temps transmettre :

- Un CV.
- Une lettre de motivation.
- Les relevés de notes des deux dernières années scolaires.
- Les relevés de notes au DCG et copie des diplômes obtenus.

Après analyse du dossier complet, le candidat admissible est invité à participer à un entretien individuel avec la responsable pédagogique du cursus souhaité. Le candidat sera ensuite invité à visiter l'établissement.

L'intégration définitive du candidat est décidée par la responsable pédagogique en fonction de son adéquation avec les attentes du corps professoral et des entreprises et cabinets comptables partenaires de SUP'IPGV.



* Nous consulter pour connaître les écoles de commerce éligibles à dispense

DSCG

// Le DSCG
(Grade master : Bac+5)

PROGRAMME

- Épreuve n° 1 : Gestion juridique, fiscale et sociale
- Épreuve n° 2 : Finance
- Épreuve n° 3 : Management et contrôle de gestion
- Épreuve n° 4 : Comptabilité et audit
- Épreuve n° 5 : Management des systèmes d'information
- Épreuve n° 6 : Anglais des affaires
- Épreuve n° 7 : Mémoire
- Épreuve n° 8 (facultative) : Langue vivante étrangère -italien, espagnol ou allemand

Possibilité d'être dispensé de certaines épreuves avec le Master CCA ou diplômes de niveau Master 2 comme certaines écoles de commerce

VITROLLES
Tél. 04 42 41 88 10
supipgv13@orange.fr

LA GARDE
Tél. 04 94 35 08 64
supipgv83@orange.fr